

Bourse de surveillance pour les résidents

Possibilité de réaliser un sondage ponctuel

Êtes-vous un stagiaire en pédiatrie intéressé par :

- la santé publique ?
- les affections rares ?
- les complications rares d'affections courantes ?



Le Programme canadien de surveillance pédiatrique (PCSP) invite les stagiaires en pédiatrie à solliciter une bourse pour réaliser un sondage ponctuel (d'une valeur en espèces de 3 000 \$).

Les sondages ponctuels du PCSP sont de précieux outils en épidémiologie et en santé publique, car ils peuvent déceler un signal, répondre à une question émergente en santé publique et favoriser l'accumulation de données nationales sur les politiques médicales et sanitaires, pratiquement en temps réel. Ces connaissances peuvent susciter un changement législatif ou orienter une amélioration aux traitements médicaux. D'anciens sondages ponctuels du PCSP ont motivé l'interdiction des marchettes pour bébé, inspiré des investissements dans la prévention du rachitisme par carence en vitamine D et fait progresser les discussions sur la sécurité des capsules de détergent. Les [sondages ponctuels](#) sont expédiés à tous les participants au PCSP, soit environ 2 800 pédiatres et pédiatres surspécialisés qui exercent au Canada. Pour en savoir plus sur le PCSP, consultez le site pcsp.cps.ca.

Critères de candidature

Les candidats doivent :

- être stagiaires en pédiatrie (résidence ou surspécialisation) ;
- être membres de la Société canadienne de pédiatrie (SCP) ;
- avoir trouvé au moins un mentor de leur faculté pour superviser leur projet ;
- pouvoir analyser et publier les résultats rapidement.

Réalisations attendues

- Publier un article de 600 à 750 mots sur les résultats du sondage dans les [Faits saillants du PCSP](#) de *Paediatrics & Child Health*.
- Rédiger un résumé de 300 à 500 mots pour les [Résultats du PCSP](#).
- Proposer une communication par affiche au [congrès annuel de la SCP](#) et à d'autres congrès nationaux et internationaux.
- Proposer des manuscrits à des revues révisées par des pairs.

Date limite

Les candidatures sont acceptées jusqu'au **lundi 11 septembre, 2023**, à pcsp@cps.ca. Les questions sur les candidatures doivent être acheminées au même endroit.

Processus de candidature et échéancier

Les candidats **doivent prendre contact avec le bureau du PCSP avant la date limite pour parler du sujet du sondage et de l'équipe de recherche.**

Remettre une candidature de une à deux pages (à simple interligne, dans une police d'au moins 10) qui contient l'information suivante :

- **Sujet d'intérêt** : Inclure l'historique, le contexte canadien actuel et l'épidémiologie de l'affection. (Les troubles rares, les affections émergentes et les nouvelles menaces pour la santé des enfants et des adolescents concordent avec la mission du PCSP.)
- **Objectif** : Les objectifs doivent être clairs, mesurables, faisables, adaptés à la structure et tenir compte des limites d'un sondage ponctuel en santé publique.

- **Répercussions prévues en santé publique ou en clinique** : Exposer les activités précises qui, une fois les résultats obtenus, éclaireront ou amélioreront la santé publique, les connaissances cliniques ou la pratique.
- **Plan d'application du savoir** : Inclure, entre autres, le plan de diffusion des résultats à des congrès nationaux et internationaux et à des publications ciblées.
- **Équipe du sondage** : Préciser les compétences des stagiaires et des superviseurs mentors et faire ressortir les connaissances et l'expérience à l'égard du sujet, des sondages et des méthodes de surveillance.
- **Première version du sondage** : Remettre une première version du sondage avec la demande. Les sondages ponctuels doivent

comporter un seul objectif, à la fois clair et succinct, et ne doivent pas contenir plus de dix à 12 questions. Les participants doivent pouvoir le remplir en un maximum de trois minutes.

Le comité scientifique directeur du PCSP examinera toutes les candidatures en mars 2023 et les évaluera en fonction de critères précis. La personne retenue sera avisée au plus tard en avril 2023.

La personne retenue devra présenter un sondage définitif au comité directeur du PCSP.

Les candidats n'ont **pas** à faire analyser leur projet par le comité d'éthique de la recherche de leur établissement **avant** de proposer leur candidature.